

## *Gens de plume, gens de robe*

---

**Grandes plaidoiries et grands procès. L'art de l'éloquence depuis le XV<sup>e</sup> siècle**, Nicolas CORATO (sous la direction de), Prisma-Heredium, 3<sup>e</sup> édition, 2016, 540 pages, 39,90 euros.

« *Le juge est une sentinelle qui ne doit pas laisser passer la frontière* ».

Cette phrase, extraite d'un réquisitoire d'Ernest Pinard, prend une singulière résonance aujourd'hui alors que des ministres n'hésitent pas à appeler des juges à refuser l'accès à notre territoire aux réfugiés qui tentent d'échapper à la guerre, aux persécutions et à la misère.

C'est pourtant dans un tout autre contexte qu'elle a été prononcée. Le procureur Ernest Pinard requérait la condamnation de Charles Baudelaire (et de ses éditeurs) pour outrage public aux bonnes mœurs. Le procès des *Fleurs du mal*. Maître Chaix d'Est-Ange est à la défense mais il ne pourra éviter que Baudelaire soit condamné à une amende de 300 francs et que quelques-uns de ses poèmes (dont le somptueux *Les bijoux*) soient interdits de publication. Cette interdiction ne sera levée qu'en 1949, après la cassation de l'arrêt, quatre-vingts ans plus tard.

Pinard avait le nez fin puisqu'il poursuivit aussi Flaubert pour *Madame Bovary*. Mais, dans ce cas, la somptueuse plaidoirie de Maître Marie-Antoine-Jules Senard lui fit échec.

« *Pourquoi tant d'obstacles accumulés sur la route des hommes de bonne foi, qui ne demandaient qu'un peu de vérité et de justice ?* »

Cette phrase est extraite d'une des plus célèbres plaidoiries du XX<sup>e</sup> siècle : celle que prononça Labori pour Dreyfus.

Mais on en trouvera tant d'autres dans ce beau livre (quoiqu'il eût mérité quelques illustrations). La harangue de Jean Gerson à l'adresse de Charles VI (XV<sup>e</sup> siècle), Paul Pélisson pour Fouquet, Erard pour Mazarin ou Nivelles pour la marquise de Brinvilliers (XVII<sup>e</sup>), Voltaire pour Calas, Jean-Charles Thilorier pour Cagliostro ou Chauveau-Lagarde pour Marie-Antoinette (XVIII<sup>e</sup>), Ravachol pour lui-même ou Moro-Giafferi pour Landru (XX<sup>e</sup>), par exemple.

Aussi des duels épiques, comme celui qui opposa Mirabeau à Portalis. Ou Joseph-Paul Boncour contre Henri Géraud au cours du procès qui aboutira à l'acquiescement de Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès. C'est que beaucoup de ces grandes plaidoiries débouchèrent sur des échecs, voire des scandales judiciaires. Mais n'est-ce pas un peu notre lot ? Plaider ce n'est pas nécessairement triompher. Et les plus belles plaidoiries ne sont pas nécessairement gagnantes.

Il y a aussi le terrible *J'accuse* de Zola, ou le réquisitoire contre la peine de mort de Victor Hugo.

Mais, puisque nous parlons de peine de mort, laissons le dernier mot au plus grand : Berryer. Trois de ses grandes plaidoiries sont reproduites : celles qu'il prononça pour Cambonne, pour Cha-teaubriand et, enfin, pour Louis-Napoléon Bonaparte.

« *Vous diriez donc. Oui, nous n'avons pas de droits, point de patrie, de liberté pour lui mais nous avons des lois pour qu'il reçoive la mort ...* ».

Patrick HENRY